



IDÉ Trois-Rivières : un questionnaire ESG pour l'ensemble des programmes de financement

Organisme en bref

Innovation et Développement économique Trois-Rivières (IDÉ Trois-Rivières) a pour mission d'assurer le leadership du développement économique de Trois-Rivières par la mobilisation des forces du milieu, la création de richesse collective et le rayonnement de la ville.

L'organisation accompagne les projets de démarrage, de croissance et de relève d'entreprises dans des secteurs variés, tels que l'industrie, le tourisme et la culture. Elle s'appuie sur des outils financiers comme le Fonds local d'investissement (FLI) et le Fonds local de solidarité (FLS) ainsi divers programmes issus du Fonds régions et ruralité.

Engagements formels envers le développement durable

En 2024, en marge d'une vaste démarche de planification stratégique, IDÉ Trois-Rivières a bonifié ses critères d'évaluation des demandes d'aides financières pour tous ses programmes de financement et conçu un outil d'évaluation ESG afin d'encourager les entreprises à contribuer à l'amélioration du bilan socioéconomique et environnemental du territoire.

Objectifs dans l'adoption de pratiques de financement durable

- ➔ Sensibiliser les entreprises aux pratiques d'affaires écoresponsables
- ➔ Reconnaître et encourager les pratiques d'affaires durables des entreprises

1. PROCESSUS D'ÉVALUATION ESG

Personne(s) responsable(s) de l'évaluation ESG

- ➔ Conseillers et conseillères aux entreprises

Méthode de collecte de l'information à des fins d'évaluation

- ➔ Entretien dirigé auprès des entreprises

Un questionnaire d'évaluation ESG est complété par un-e conseiller-e lors d'une rencontre avec l'entreprise pour finaliser le dépôt de toute demande d'aide financière. Les conseillers et conseillères aux entreprises analysent les résultats à l'aide de l'outil de notation intégré au questionnaire.

2. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUTIL D'ÉVALUATION ESG

Format d'intégration des critères ESG

- ➔ Questionnaire ESG complémentaire

IDÉ Trois-Rivières a élaboré un questionnaire d'évaluation ESG complémentaire aux outils internes d'analyse de risqueⁱ et des demandes d'aides financières non remboursables.

Catégories de critères ESG

- ➔ Critères multisectoriels liés à des pratiques d'affaires écoresponsables

Le questionnaire ESG, inspiré de la norme ISO 26000ⁱⁱ, est divisé en trois thématiques, 15 enjeux et 70 critères d'évaluation.

3. CRITÈRES D'ÉVALUATION ESG

VOLET ENVIRONNEMENTAL		VOLET SOCIAL		VOLET GOUVERNANCE	
Enjeux	Critères	Enjeux	Critères	Enjeux	Critères
Gestion de l'énergie	- Suivi de la consommation - Objectifs de réduction	Conditions d'embauche	- Document encadrant l'EDI - Politique d'équité salariale - Respect des normes du travail - Échelle salariale	Planification stratégique	- Planification stratégique - Intégration des principes ESG dans la stratégie d'entreprise
Gestion des ressources en eau	- Suivi de la consommation - Objectifs de réduction	Conditions de travail	- Document encadrant les conditions de travail - Conciliation travail-famille - Document portant sur le harcèlement au travail	Éthique	- Politique ou code de conduite en matière d'éthique
Gestion des matières résiduelles	- Tri des matières résiduelles - Caractérisation des déchets - Objectifs de réduction	Santé des employés	- Procédures assurant la SST - Promotion des saines habitudes de vie	Responsabilité d'entreprise	- Engagements formels en DD - Présence d'un comité DD - Mesures d'atténuation des impacts de l'entreprise
Gestion des émissions de GES	- Suivi des émissions de GES (portée 1, 2, 3) - Objectifs de réduction	Développement des compétences	- Programme de formation	Engagement des parties prenantes (PP)	- Cartographie des PP internes et externes - Consultation du personnel dans les décisions - Évaluation de la satisfaction de la clientèle
Économie circulaire	- Matériaux écologiques - Revalorisation des produits en fin de vie - Revalorisation des déchets	Implication sociale	- Dons, bénévolat, commandites - Approvisionnement local - Évaluation des impacts des activités - Processus d'écoute de la communauté	Reddition de compte	- Reddition de comptes ESG

Chaque critère s'évalue selon des échelles d'évaluation binaire (oui/non) ou de Likertⁱⁱⁱ (d'accord/pas d'accord). L'outil est également doté de l'option « Ne s'applique pas ». Le résultat de l'analyse ESG s'exprime en pourcentage, correspondant à la moyenne des résultats obtenus pour l'ensemble des enjeux.

4. ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ AUX CRITÈRES ESG

- ➔ Évaluation des actions réalisées par l'entreprise

L'entreprise est évaluée selon les actions concrètes qu'elle a mises en place à l'interne, incluant la présence d'un certain nombre de documents et politiques encadrant ses pratiques.

5. POIDS RELATIF DES CRITÈRES ESG

- ➔ Critères de sensibilisation
- ➔ Critères d'évaluation qui déterminent l'octroi de la modalité financière

Le questionnaire ESG permet de mesurer le niveau d'intégration des pratiques d'affaires écoresponsables au sein des entreprises du territoire, tout en sensibilisant celles n'ayant pas emboîté le pas à passer à l'action.

6. MODALITÉS FINANCIÈRES ASSOCIÉES À L’ÉVALUATION ESG

Fonds ciblés par les critères ESG

- Tous les fonds

Le questionnaire ESG et les modalités financières s’appliquent à l’ensemble des fonds et programmes de subventions d’IDÉ Trois-Rivières.

Modalités financières associées à l’évaluation ESG

- Réduction du taux d’intérêt d’une contribution remboursable
- Bonification du montant d’une contribution remboursable ou non

ID Trois-Rivières se démarque en offrant des bonifications des conditions de financement selon deux facteurs : le niveau de risque de l’entreprise et le seuil de maturité ESG établit à l’issue du questionnaire ESG.

Baisse du taux d’intérêt selon le niveau de risque (FLI/FLS)

Niveau de risque	Variation de la prime de risque ^{IV} (en %) d’un prêt non garanti	Baisse du taux d’intérêt (en %) Seuil de maturité ESG de 55 %	Baisse du taux d’intérêt (en %) Seuil de maturité ESG de 70 %
Risque faible	+ 1 à +2	- 0,5	- 1
Risque moyen	+ 3 à +4	- 0,75	- 1,5
Risque élevé	+ 5 à 6	- 1	- 2
Risque très élevé	+ 7 ou plus	- 1,25	- 2,5

Une bonification des montants octroyés *en fonction des seuils de maturité ESG* s’applique également pour les programmes d’aides financières non remboursables. Par exemple, pour le fonds de soutien aux entreprises, une bonification de 2 000 \$ est appliquée aux entreprises ayant atteint 55 % au questionnaire ESG, tandis que les entreprises ayant obtenu 70 % *et plus* peuvent aller chercher un complément de 4 000 \$.

7. ACCOMPAGNEMENT OFFERT EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Référencement à des ressources externes spécialisées (accompagnement stratégique en DD, bilan GES, économie circulaire, analyse du cycle de vie, etc.)

8. CHEMINEMENT D’INTÉGRATION DU FINANCEMENT DURABLE



ⁱ Tel qu'Opti-Risque, l'outil d'évaluation du risque des Fonds locaux de solidarité FTQ.

ⁱⁱ La [norme ISO 26000](#) de l'Organisation internationale de normalisation contient des lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale des organisations et permet d'évaluer l'engagement de ces dernières en faveur du développement durable.

ⁱⁱⁱ L'échelle de Likert à cinq ou sept points est largement utilisée dans les sondages et questionnaires et permet au répondant de donner son degré d'accord ou de désaccord envers une question donnée (par exemple « Pas du tout d'accord, Pas d'accord, Neutre, D'accord, Tout à fait d'accord »).

^{iv} La prime de risque varie selon le niveau de risque de l'entreprise et s'ajoute au taux de base des « Fonds locaux » de 5 %.

^{vi} Adaptation de la formation « Transition des PME vers le développement durable : une stratégie gagnante! » offerte par l'Université du Québec à Trois-Rivières en partenariat avec Desjardins afin de déployer un programme de formation à l'ensemble des conseillers et conseillères de l'organisation.

Dans le cadre du projet :

Réalisé par :

Grâce au soutien financier de :

Remerciement à :



**Financement
durable**
Pour une économie verte
et responsable au Québec



Plan pour une
économie verte  Québec 2020